

I. P. F. H.

INTERCOMMUNALE PURE DE FINANCEMENT DU HAINAUT

I G R E T E C

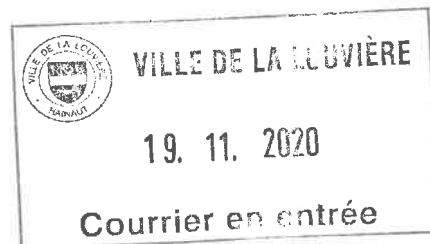


Société gestionnaire

Boulevard Mayence, 1
6000 Charleroi
Tél. 071/ 20 28 11

Votre interlocuteur : Sandrine LESEUR
Tél : 071 /20.28.06 - Fax : 071/33.42.36
E-Mail : sandrine.leseur@igretec.com
Vos références :
Nos références à rappeler : KC/RD/SL/875 - 21-31740

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
7100 LA LOUVIERE



Charleroi, le 18 novembre 2020



IM10010710000046376

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir noter que l'**Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale, se tiendra le **vendredi 18 décembre 2020 à 17h30 sans présence physique.**

La procédure, fixée par le Conseil d'administration, est basée sur l'article 1 § 1 du décret du 1er octobre 2020 organisant jusqu'au 31 décembre 2020 la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association.

ORDRE DU JOUR

1. Première évaluation annuelle du Plan stratégique 2020-2022 ;
2. Création de Neovia ;
3. Nominations statutaires.

Les règles de tenue de cette Assemblée générale sont les suivantes :

- Le Conseil d'administration n'autorise pas d'Assemblée générale physique.
- En conséquence, le modèle de délibération joint à la présente précise que le Conseil communal ne souhaite pas être représenté physiquement, conformément à l'article 6 § 4 du décret du 1^{er} octobre 2020.
- Les délibérations peuvent être envoyées à l'adresse de l'IPFH, par tous moyens, en ce compris l'envoi d'un courrier électronique accompagné d'une copie scannée de la délibération (sandrine.leseur@igretec.com);
- Les associés de l'IPFH communiquent leurs questions au plus tard le quatrième jour qui précède la date de l'Assemblée générale.
- Le Conseil d'administration répond à ces questions par écrit au plus tard le jour de l'Assemblée générale. La publication des réponses aux questions écrites se fait sur le site internet de l'IPFH.

.../..

Nous attirons également votre attention sur le fait que, conformément à l'article L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5) du CDLD prescrivant que la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées, une procédure leur permettant de poser des questions sera implémentée sur le site internet de l'IPFH.

Nous comptons beaucoup sur votre participation et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

POUR LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop followed by a vertical line and a small flourish.

R. DURANT
Secrétaire général

Annexe(s) : 1 modèle de délibération
1 note explicative sur les points de l'ordre du jour.
La première évaluation annuelle du Plan stratégique 2020-2022 est, quant à elle, consultable sur le site www.ipfh.be.